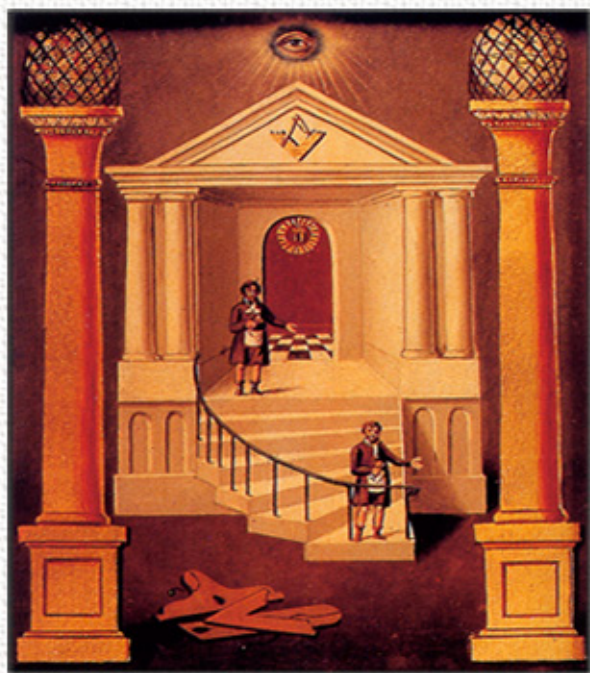


# CAGLIOSTRO



## Rituel de la maçonnerie égyptienne

## LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui. La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

## LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle. Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits.

Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat: vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Cagliostro

# Rituel de la maçonnerie égyptienne



© Arbre d'Or, Genève, mai 2004  
<http://www.arbredor.com>  
Tous droits réservés pour tous pays

## DOGME

Gloire                    Sagesse  
                                 Union  
Bienfaisance    Prospérité

Nous grand cophte fondateur et grand Maître de la haute Maçonnerie égyptienne dans toutes les parties orientales et occidentales du globe,

À tous ceux qui ces présentes lettres verront, faisons savoir

Que pendant le séjour que nous avons fait à Lyon, plusieurs membres d'une loge de cet O.°, suivant le petit ordinaire et portant le titre distinctif de la sagesse, nous ayant témoigné le désir ardent qu'ils auraient de se soumettre à notre régime et de recevoir de nous des lumières, et le pouvoir nécessaire pour connaître, professer et propager la Maçonnerie dans sa véritable forme et sa pureté primitive ; nous nous sommes rendus volontiers à leurs vœux, persuadés qu'en leur donnant cette marque de notre bienveillance et de notre confiance, nous aurons la douce satisfaction d'avoir travaillé pour la Gloire du grand Dieu et le bien de l'humanité.

À ces causes, après avoir suffisamment constaté vis à vis du vénérable et de plusieurs membres de la dite loge, la puissance et l'autorité que nous tenons

à cet effet ; nous à l'aide de ces mêmes frères, *Fondons et créons à perpétuité à l'Orient de Lyon*, la présente loge Égyptienne et la constituons L. : M. : pour tout l'Orient et tout l'occident ; lui attribuons désormais le titre distinctif de la *sagesse triomphante* et en nommant pour ses officiers perpétuels et inamovibles

Savoir

J. M. Saint Costant. : ; et Gabriel Magneval pour son substitut.

B. Magneval, orateur, et Journal pour son substitut.

De Croix, secrétaire, et Auberjonnois pour son substitut.

Alquier, Garde des Sceaux, Archives et Deniers et Roi de Colonge, pour son substitut.

Bessiere, Grand Inspecteur Maître des Cérémonies et pour son substitut.

Nous accordons à ces officiers une fois pour toutes, le droit et le pouvoir de tenir loge Égyptienne avec les ff. : soumis à leur direction ; de faire toutes réceptions d'app. : Comp. : et MM. : Maçons Égyptiens, d'expédier des certificats, d'entretenir des Relations et correspondances avec tous les Maçons de notre Rit et des loges dont ils dépendent en quelque lieu de la Terre qu'elles soient situées, d'affilier, après l'examen et les formalités par nous prescrites, Les L. L. : du Rit ordinaire, que souhaiteraient d'embrasser notre régime ; en un mot d'exercer généralement tous les droits qui peuvent appartenir et appartiennent à une loge Égypt-

tienne juste et parfaite, ayant le titre et prérogative et autorité de Loge Mère.

Nous enjoignons toutefois aux vénérables MM. aux officiers et aux membres de la Loge d'apporter des soins sans relâche, et une attention scrupuleuse aux travaux de la Loge, afin que ceux de réception, et tous autres généralement quelconques se fassent en conformité des règlements et des statuts par nous expédiés séparément, sous notre seing, notre grand sceau et le cachet de nos armes. Nous enjoignons encore à chacun des Frères de marcher constamment dans le sentier étroit de la vertu et de montrer par la régularité de sa conduite, qu'il chérit et connaît les vrais principes et le but de notre ordre.

Pour valider les présentes, nous les avons signées de notre main, et y avons apposé le grand sceau accordé par nous à cette Loge-mère, ainsi que notre sceau maçonnique et profane.

FAIT À L'ORIENT DE LYON

STATUTS ET RÉGLEMENTS DE LA R.:. L.:. DE LA  
SAGESSE TRIOMPHANTE LOGE MÈRE DE LA HAUTE  
MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE POUR L'ORIENT ET  
L'OCCIDENT CONSTITUÉE TELLE ET FONDÉE À L'ORIENT  
DE LYON PAR LE GRAND COPHTE FONDATEUR  
ET GRAND MAÎTRE DE LA HAUTE MAÇONNERIE  
ÉGYPTIENNE DANS TOUTES LES PARTIES ORIENTALES  
ET OCCIDENTALES DU GLOBE

Notre Maître s'est assis au milieu de nous et a dit :

1° Vous réprouverez l'homme ingrat et dépravé qui ne croit ni à l'existence de l'Être suprême, ni à l'immortalité de l'Ame ; il souillerait le Temple et son Enceinte.

2° Vous accueillerez celui qui a fait germer dans son cœur ces deux vérités quelles que soient d'ailleurs sa croyance et sa Religion, elles ne seront pas un obstacle à son initiation.

3° Quiconque aspirera à connaître les Mystères de la haute Maçonnerie Égyptienne sera préalablement reçu Maçon dans une loge du Rit ordinaire et justifiera par les certificats de ses Maîtres qu'il a mérité d'y obtenir les grades d'App.:. Comp.:. M.:. et M.:.Élu.

4° Entre deux candidats qui se présenteront à vous en même temps, s'il en est un qui ait des grades supérieurs, aux quatre grades ci-dessus, vous le recevrez le premier, que cette préférence soit le prix de l'Etude à laquelle il se sera livré dans l'espoir de s'instruire.

5° Un Maçon du Rit ordinaire doit avoir un état honnête, l'Esprit cultivé, et une probité reconnue,



que celui qui ne rassemblerait pas ces qualités essentielles, ne soit jamais du Rit Égyptien.

6° En vain vous attendriez des fruits d'une jeune plante, n'accordez celui d'app. : qu'à celui qui aura atteint 25 ans ; que des vertus précoces puissent racheter quelques années ; mais que la maturité de l'âge ne supplée jamais à celle de l'Esprit.

7° Celui qui aura le bonheur d'être initié prêtera son obligation devant Dieu et ses Maîtres, de garder un secret inviolable sur nos mystères, de taire tout ce qui se passera dans nos temples ou leur enceinte, d'observer étroitement les règles de l'ordre, s'il trahit ses promesses, qu'il soit livré au mépris ; qu'il soit honteusement chassé, et que le grand Dieu le punisse.

8° Les souverains sont les images de la Divinité, Maçon Égyptien respecte-les, et chéris le tien par-dessus tous, ne parle jamais ni contre les lois du pays où tu vis, ni contre la Religion qui y domine.

9° L'Amour du prochain est le second devoir de l'homme, que tout initié le remplisse dans toute son étendue, que partout et toujours il soit juste, bienfaisant et prêt à soulager les malheureux.

10° Aimez-vous mes enfants ; aimez-vous les uns les autres, aimez-vous tendrement. Aidez et consolez celui d'entre vous qui est dans la détresse, ou dans l'affection<sup>1</sup> ; malheur au frère qui refusera des secours à son frère, le Seigneur lui retirera sa protection.

---

<sup>1</sup> C'est la leçon certaine du manuscrit. Mais il faut y voir une faute de copiste et lire *affliction*.



11° Dans la pureté primitive de la Maçonnerie, il n'y avait que trois grades ; vous n'en reconnaîtrez et n'en confèrerez que trois, App. : comp. : et M. :

12° L'Apprenti ne sera reçu compagnon qu'au bout de trois ans de docilité et d'Etudes. Le compagnon ne parviendra à la Maîtrise qu'au bout de cinq ans de travail.

13° Apprentis, vous serez soumis aux compagnons, ils vous traceront votre ouvrage. Et vous compagnons, vous prendrez et exécuterez les ordres des Maîtres : que la Jalousie ne trouve jamais accès dans vos cœurs ; qu'il n'éclate entre vous qu'une émulation fraternelle.

14° Maîtres, c'est à vous qu'appartiendront la direction et l'inspection des travaux, le régime et l'administration de la Loge ; rendez-vous dignes de vos fonctions et de votre pouvoir, n'ordonnez rien qui ne touche à la gloire de mes Enfants et à l'utilité du reste des hommes.

15° Les Apprentis et les Compagnons auront deux ateliers (*sic*) distincts, l'un à la gauche, l'autre à la droite du temple. Les Maîtres s'assembleront dans la chambre du milieu. Que les ouvriers d'un grade inférieur se gardent de porter des regards indiscrets sur les travaux des ouvriers d'un grade supérieur ; qu'ils redoutent les suites funestes d'une curiosité téméraire.

16° Les deux ateliers seront présidés par un Maître que la chambre du milieu commettra à cet effet ; chacun d'eux élira un Orateur, un secrétaire, et un ins-

pecteur M<sup>e</sup> des Cérémonies, qui exerceront ces offices pendant le cours d'une année et suivront les instructions qui leur seront données.

17° Dans toute élection, promotion ou opération quelconque, qui sera du ressort d'un des ateliers, que tout ouvrier y manifeste son vœu et son opinion avec modestie ; mais avec la liberté, et que la liberté des suffrages fasse Loi. Que l'Esprit de Discorde soit toujours loin de mes Enfants. Si pourtant il survient entre eux quelques différents, que les décisions des app. soient revues et rectifiées au besoin par les compagnons, et que les jugements de ceux-ci soient portés par-devant la chambre du milieu qui prononcera en dernier ressort, sur les rapports des Maîtres qui auront présidé les ateliers.

18° Les Compagnons décideront du choix et de l'Initiation des apprentis, les Maîtres choisiront les Compagnons parmi les apprentis et leurs successeurs parmi les Compagnons.

19° Une égalité parfaite règnera parmi les Maîtres et les offices dont quelques-uns sont revêtus, seront moins des distinctions que des charges ; ils régleront tout à la pluralité des voix. Qu'avant de porter leur décision, ils aient soin d'invoquer le grand Dieu et toujours elles seront unanimes.

20° La confiance la plus étendue, l'union la plus intime doivent habiter avec les Maîtres dans la chambre du milieu ; qu'il s'établisse entre eux une fraternité réelle. Avant de former une entreprise, dans les circonstances les plus intéressantes de la vie,

qu'ils prennent les avis et les conseils de la chambre, et que l'intérêt d'un de ses membres devienne toujours et dans l'instant l'intérêt de tous.

21° Chaque Maître après trois ans de séance dans la chambre du milieu et après avoir obtenu son agrément aura le droit de former douze Maîtres, vingt-quatre compagnons et soixante douze Apprentis.

22° Les Maîtres s'assembleront une fois toutes les trois semaines ; les compagnons une fois toutes les sept semaines.

23° On ne portera pas au-delà de 72 le nombre des Apprentis, on fixera à 24 celui des comp. et la chambre du milieu ne comptera jamais plus de 12 Maîtres. Si on n'observe pas ce règlement, en vérité, je vous le dis, la confusion, le désordre et le relâchement s'introduiront au milieu de vous.

24° Vous ne reconnaîtrez dans la loge que cinq grands officiers, qui seront toujours de la classe des Maîtres : savoir, un vénérable, un orateur, un secrétaire, un garde des sceaux, archives et deniers, un Grand inspecteur M<sup>e</sup> des Cérémonies et f. terrible.

25° Ces Officiers seront inamovibles et se choisiront de l'avis de la chambre du milieu, et parmi ceux qui la composent, un substitut qui les remplacera en cas d'absence, et sera de droit leur successeur en cas de mort ou de retraite.

26° Les substituts des Grands officiers ne pourront occuper d'autres places, ils auront les mêmes droits et prérogatives des titulaires.

27° Le Vénérable présidera la chambre du milieu ; mais il n'y sera que le premier entre ses égaux, et son unique prérogative sera d'avoir deux voix au lieu d'une, pour faire cesser le partage d'opinions, ou accélérer les délibérations et leurs effets.

28° A la tête des Grands officiers et des Maîtres, il présidera la loge lorsqu'elle s'assemblera dans le Temple les jours de fête ou de réception. Il fera toujours les cérémonies d'initiation et scellera de son cachet les certificats qui seront délivrés aux initiés par la chambre du milieu.

29° L'Orateur fera un discours à chaque initiation, et à chaque assemblée générale : qu'il peigne sans cesse à ses frères la nécessité de se rapprocher de la Divinité, et qu'il ne dise jamais rien que de simple et d'analogue aux travaux dont la loge se sera occupée.

30° Le Garde des Sceaux, archives et deniers, sera le dépositaire du sceau que je vous ai accordé ; maintiendra l'ordre dans les archives, et aura la clef et la direction du trésor de la Loge.

31° Le Secrétaire fera registre de toutes les initiations et de toutes les délibérations de la chambre du milieu, il tiendra la correspondance, il convoquera les Maîtres et invitera pour les assemblées générales.

32° Le Grand Inspecteur Maître des cérémonies et f. terrible aura la police générale du temple et des ateliers à sa charge. Il veillera à la Sûreté de la Loge, et aura inspection sur les bâtiments, il préparera les récipiendaires, visitera les étrangers et les frères malades.

33° On déposera les Catéchismes, les règlements et autres manuscrits instructifs dans la chambre du milieu, où ils seront fermés sous une triple serrure. Les Maîtres ne pourront jamais les laisser sortir de leurs mains ; les transporter hors de la Loge, ni les transcrire pour leur utilité particulière. Qu'il soit de même interdit aux compagnons et aux apprentis de mettre par écrit ce qu'ils en auront retenu après en avoir entendu la lecture.

34° Le Vénérable lorsqu'il le croira prudent et utile, pourra avec l'assistance des deux MM. lire le Catéchisme d'apprenti à des maçons du Rit ordinaire qui ayant le cœur droit et pur, méritent de connaître la vérité, mais qui attachés à d'anciennes erreurs, ont besoin de l'entretenir pour se déterminer à l'Embrasser.

35° On conférera tous les Grades dans la forme qui a été prescrite, sans jamais rien retrancher ni ajouter. On se gardera avec soin de quitter le sentier qui est tracé pour ne pas s'égarer comme nos Pères l'ont été.

36° Il y aura par année deux assemblées générales pour célébrer le Jour *de la fondation comme loge Égyptienne et la fête de saint Jean-Evangéliste*, la 1<sup>re</sup> se tiendra le 3<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois, la 2<sup>e</sup> le 27<sup>e</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois, chacun de ces jours solennels seront marqués par un acte de bienfaisance.

37° Que la loge du Rit ordinaire qui se formera sous le titre de *la sagesse* subsiste sur le même pied que ci devant. Qu'elle conserve les mêmes officiers et les mêmes grades, ses liaisons et la correspondance ;

mais qu'elle évite dans la réception d'apprenti tout ce qui n'aurait pas un but symbolique ou moral, et peut jeter du ridicule sur la Maçonnerie.

38° Que le Vénérable et les Officiers de cette même loge soient sous l'Inspection du vénérable et des maîtres de la Loge du Rit Égyptien ; mais que la concorde et l'amour du bien commun les animant les uns et les autres établissent un concert parfait dans toutes leurs démarches.

39° Ayez sans cesse devant les yeux le titre glorieux de mère Loge, que je vous accorde, et rendez vous dignes des droits qui y sont attachés, ce sont vos exemples qui doivent attirer et modifier les maçons ou les Loges que vous serez dans le cas d'instruire et d'Affilier.

40° Vous lirez dans chacune de vos assemblées générales, les statuts et les règlements que je vous donne.

Si vous pratiquez ce qu'ils contiennent, vous parviendrez à connaître la vérité, mon Esprit ne vous abandonnera pas, et le grand Dieu sera toujours avec vous.

## RÉCEPTION D'APPRENTI DE LOGE ÉGYPTIENNE FONDÉE PAR LE GRAND COPHTE

### *Préparation de la Loge*

La loge sera décorée d'un bleu de ciel et blanc sans dorure. Au-dessus de la tête du vénérable, il y aura un triangle avec le nom de YEHOUAH et des rayons.

Le Trône du Vénérable sera élevé sur trois marches et l'autel sera devant le Trône.

Sur cet autel il y aura un brasier avec une éponge remplie d'Esprit de vin ; à la droite du trône sera le *soleil* et à la gauche la *lune*.

Le tableau sera placé au milieu de la Loge, sur ce tableau sera peinte la porte d'un temple avec 7 marches. Sur cette porte il paraîtra un rideau.

À la droite de la porte une inscription composée de ces mots : ARCANUM MAGNUM, et à la gauche ces mots, GEMMA SECRETORUM,

Devant cette porte un maître Franc Maçon sera présenté avec le cordon rouge ; le frac vert, veste culotte et bois tigrés. Ce Maître sera debout à la porte du temple. Il aura l'*Index de la main gauche sur la bouche* ; et à la droite *son épée* dont il menacera un *Mercur*e *endormi* qui sera peint à la gauche de la porte.

Au-dessus de la tête de ce Mercure on gravera ces deux mots : PIERRE BRUTE, ce tableau sera éclairé par 7 Bougies dont 3 d'un côté, et 3 de l'autre et 1 au milieu.



Le Vénérable sera revêtu d'une robe de JASARE BLANCHE, attachée par une ceinture de SOIE BLEU DE CIEL, il portera une étole de MOIRE bleue brodée d'un petit galon d'or, avec le chiffre du fondateur brodé en paillettes d'or sur chaque extrémité : au-dessous, il y aura une frange en or. Il passera cette étole qui sera liée dans le bras de droite à gauche comme LES DIACRES. Il portera son cordon rouge par-dessus il aura l'Épée à la main.

### *Réception*

Le Candidat ayant été agréé, il sera mis dans la chambre des Réflexions, au milieu de laquelle se trouvera un grand tableau ayant dans le centre *une grande pyramide*, à la base de laquelle sera une *caverne* ; auprès de cette caverne on représentera le *Temps* sous la forme d'un *Vieillard* témoignant de la terreur et faisant difficulté de pénétrer dans cette caverne. À la gauche de ce tableau sera représentée la *corne d'Abondance* à la droite, *des chaînes et des attributs philosophiques*.

Lorsque le Candidat sera admis à entrer, le grand Inspecteur de la loge d'apprenti et deux apprentis se rendront dans la chambre des réflexions pour y préparer le candidat.

Le Grand Inspecteur sans lui rien dire, commencera par lui délier les cheveux pour le dépouiller de ses habits. Il lui ordonne de se déchausser et de se défaire de tous ses métaux. Il lui fera ensuite un discours analogue à la circonstance et conforme au

tableau de cette chambre. Après lui avoir fait sentir combien la route philosophique est pénible et remplie de désagréments et de tourments, il lui demandera s'il est bien décidé à se faire initié dans des pareils mystères, et à préférer aux honneurs, à la mollesse et aux richesses de ce monde, le travail, les périls et l'étude de la nature ? S'il persiste, le Grand Inquisiteur le prendra par la main et le conduira à la porte de la loge.

Il frappera 7 coups sur la demande qui lui sera faite il répondra.

« C'est un maçon qui ayant passé par tous les grades de la Maçonnerie ordinaire, se présente pour être initié dans la véritable maçonnerie Égyptienne. »

La porte se refermera et on ne l'ouvrira que lorsque le vénérable ordonnera de faire entrer le Candidat.

### *Ouverture de la Loge*

Le Vénérable ayant pris sa place, le plus grand silence doit être observé. Il est défendu de se mouvoir, et à plus forte raison de parler.

Lorsque le vénérable se lèvera, tous se lèveront en même temps ; il aura à la main droite, qu'il ne quittera jamais tant qu'il parlera.

Il dira :

« À l'ordre de mes frères.

« Au nom du Grand Dieu, ouvrons la loge selon le rit et les institutions du grand cophte notre fondateur. »

Il descendra de son trône, et à 7 pas de la dernière marche, il se trouvera en face du TRIANGLE renfermant le NOM DE DIEU et il dira :

« Mes frères, prosternez-vous ainsi que moi pour supplier la Divinité de me protéger et de m'assister dans les travaux que nous allons entreprendre. »

La prière intérieure étant achevée, le vénérable frappera de la main droite sur le plancher, pour annoncer à tous les frères qu'ils peuvent se relever.

Le vénérable se remettra sur son trône et là il préviendra tous les assistants que le nommé N... qui a passé par tous les grades de la Maçonnerie ordinaire, demande et sollicite la grâce d'être reçu et admis dans la véritable maçonnerie Égyptienne.

Si un des frères a quelque chose à alléguer contre le candidat, il sera obligé en honneur et sur la conscience de l'exposer. Ce grief ou ce motif sera discuté, et le vénérable déterminera s'il sera admis ou rejeté ; mais dans le cas où tous donneraient leur consentement pour la réception, le vénérable enverra comme il est dit ci-devant, le grand inspecteur et deux ff. : pour le préparer et le conduire.

### *Discours du Vénérable*

Le Vénérable ayant donné ordre de faire entrer le candidat, le Grand Inspecteur le conduira devant le trône, où il le fera mettre à genoux.

Le Vénérable se lèvera et lui dira.

« Homme, vous avez déjà été prévenu que le but de nos travaux est aussi éloigné de la frivolité, que celui de la maçonnerie ordinaire l'est des véritables connaissances philosophiques.

« Toutes nos opérations, tous nos mystères, toutes nos démarches n'ont d'autre but que de glorifier Dieu, et de pénétrer dans le sanctuaire de la nature. On n'y parvient pas sans beaucoup de peines ; mais avec de la résignation, de la patience, et le temps fixé par les constitutions de notre fondateur, vous aurez l'espoir de voir couronner vos fatigues du plus heureux succès.

« Avant de vous revêtir de l'habit sacré de notre ordre, et de vous reconnaître pour l'un de nos membres, vous allez prononcer avec moi le serment que je vous oblige de répéter en présence du nom de Dieu et de tous vos frères. »

Au moment du serment, on mettra le feu à l'Esprit de vin qui est sur l'autel, et le candidat plaçant sa main droite au-dessus de la flamme fera le serment suivant, après s'être mis à genoux.

### *Serment*

« Je promets, je m'engage et je jure de ne jamais révéler les secrets qui me seront communiqués dans ce temple, et d'obéir aveuglément à mes supérieurs. »

Après ce serment le Vénérable le revêtira d'une robe toute blanche ceinte par un ruban de fil blanc ;

et ensuite lui frappant sur l'Épaule droite trois coups de son glaive, il lui dira :

« Par le pouvoir que je tiens du grand Cophte, fondateur de notre ordre ; et par la grâce de Dieu, je vous confère le grade d'apprenti de la véritable Maçonnerie Égyptienne, et je vous constitue gardien des connaissances philosophiques auxquelles je vais vous faire participer. »

Le Vénérable ordonnera alors au Grand Inspecteur de conduire le nouveau frère à la place qui lui sera destinée, et fera signe à tous les assistants de s'asseoir ; et donnant à l'orateur le Catéchisme il le chargera d'en faire la lecture.

Aussitôt qu'elle sera achevée, il se fera rendre ce catéchisme, qu'il ne doit jamais laisser sortir de ses mains, ou perdre de vue.

Tout cela fait, le vénérable se lèvera de son trône, ainsi que tous les ff.°, il se prosternera en face du nom sacré de la Divinité pour la remercier et la glorifier, après quoi, il formera la Loge.

CATÉCHISME POUR RECONNAÎTRE LES ENFANTS OU  
SUJETS DU GRAND FONDATEUR DES SUBLIMES LOGES  
ÉGYPTIENNES

D. Etes vous Maçon Égyptien ?

R. Oui, je le suis, avec force et sans partage.

D. De quel lieu venez-vous ?

R. Du fond de l'Orient.

D. Qu'y avez-vous observé ?

R. La très grande puissance de notre fondateur.

D. Que vous a-t-il enseigné ?

R. La connaissance de Dieu et de moi-même.

D. Que vous a-t-il commandé avant votre départ ?

R. De prendre deux routes, la philosophie naturelle et la philosophie surnaturelle.

D. Que signifie la philosophie naturelle ?

R. Le mariage du Soleil et de la Lune, et la connaissance des 7 métaux.

D. Vous a-t-il indiqué une route sûre pour parvenir à cette philosophie ?

R. Après m'avoir fait connaître le pouvoir des 7 métaux, il a ajouté : *qui agnoscit mortem, agnoscit artem.*

D. Puis-je espérer d'être assez heureux pour parvenir à acquérir toutes les lumières que vous possédez ?

R. Oui ; mais il faut avoir un cœur droit, juste et bienfaisant, il faut renoncer à tout motif de vanité et de curiosité ; enfin écraser les vices et confondre d'Incrédulité.

D. Ces vertus suffisent-elles pour parvenir à ces sublimes connaissances ?

R. Non, il faut de plus être aimé et particulièrement protégé de Dieu, être soumis et respectueux envers son souverain, et se renfermer au moins trois heures par jour pour méditer.

D. Comment doivent-elles être employées ces trois heures par jour consacrées à la méditation ?

R. À se pénétrer de la grandeur, de la sagesse et de la toute puissance de la Divinité. À nous rapprocher d'elle par notre ferveur, et à réunir si intimement notre physique à notre moral, que nous puissions parvenir à la possession de cette philosophie naturelle et surnaturelle.

D. Avant de continuer notre entretien, j'exige de vous que vous me donniez une preuve et un signe qui servent à me faire connaître, si vous êtes réellement un des enfants du grand fondateur de notre sublime Loge.

R. J'y consens ; mais je ne vous donnerai jamais mon signe, que premièrement vous ne m'ayez donné le vôtre.

DONNER LE SIGNE qui est de courber, d'élever la tête ; d'ouvrir les yeux et par une aspiration forte, prononcer le mot d'HELOIM.



Pour répondre à ce signe, on reste avec la pointe du pied gauche à terre, et le pied droit retiré en arrière, ayant le corps courbé, la tête majestueuse, et les deux bras tendus, le gauche vers la terre et le droit élevé, en jetant la main droite devant soi ayant les 5 doigts écartés et bien ouverts.

Tous les deux s'étant alors mutuellement reconnus, ils doivent réciproquement s'embrasser au front : ils s'assoient ensuite et continuent après leur catéchisme.

D. Commencez, je vous prie, mon f.°, par me donner des instructions sur la philosophie naturelle ?

R. Volontiers ; mais à condition que vous écarterez de votre esprit toute idée mondaine et profane, que vous n'aurez aucune foi à quelque auteur que ce soit, ni vivant ni mort, et que vous serez persuadé comme moi que tous les hommes qui nient la Divinité et l'Immortalité de l'âme sont à nos yeux non seulement des profanes, mais même *des scélérats*.

D. Ayant toujours entendu parler de la pierre philosophale, je désire vivement savoir si son existence est réellement imaginaire ?

R. Vous ne m'avez pas compris lorsque je vous ai parlé du mariage du Soleil et de la Lune.

D. J'avoue que non, et que mon esprit n'étant pas encore assez éclairé pour connaître par mes seules réflexions ce que signifie ce mariage, j'ai besoin de votre secours et de vos lumières.

R. Écoutez-moi, avec attention, et tâchez de me

comprendre. Par les connaissances que m'a données le grand fondateur de notre ordre, je sais que la première matière a été créée par Dieu avant de créer l'homme, et qu'il n'a créé l'homme que pour être immortel ; mais l'homme ayant abusé des bontés de la Divinité, elle s'est déterminée à ne plus accorder ce don qu'à un fort petit nombre. *Pauci sunt electi*, en effet, par les connaissances publiques que nous avons encore *Elie, Moïse, Salomon*, le Roi de Tyr et différentes autres personnes chéries de la divinité, sont parvenues à connaître la première matière, ainsi que la philosophie surnaturelle ?

D. Mais faites moi connaître plus particulièrement, je vous en supplie, ce que peut être cette première et si précieuse matière ?

R. Sachez, que cette première matière existe toujours dans les mains des Élus de Dieu, et que pour parvenir à l'obtenir, il ne suffit pas d'être grand, riche, et puissant mais comme je vous l'ai déjà dit qu'il faut encore être aimé et protégé de Dieu, vous assurant de plus, sur tout ce qu'il y a de plus sacré qu'au moyen des lumières que m'a communiqué notre maître, je suis parvenu à connaître évidemment que d'un grain de cette précieuse matière, se fait une projection à l'Infini. Ouvrez les yeux et les oreilles sept sont les passages pour perfectionner la matière. Sept, sont les couleurs, sept sont les effets que doivent compléter toutes les opérations philosophiques.

1° ad sanitatem et ad homines morbos.

2° ad metallorum.

- 3° à rajeunir, à réparer les forces perdues, et à augmenter la chaleur naturelle et l'humidité radicale.
- 4° à ramollir et liquéfier la dureté.
- 5° à congeler et durcir la partie liquide.
- 6° à rendre le possible impossible, et l'impossible possible.
- 7° à trouver tous les moyens de faire le bien, en prenant pour le faire les plus grandes précautions ; afin de ne travailler, parler, agir, ni rien faire que de la manière la plus réservée et la plus occulte.

D. La confiance que vous m'inspirez ne saurait me permettre le doute le plus léger sur la vérité de toutes nos opinions ; cependant trouvez bon que je vous fasse une observation. Votre langage est si différent de celui de tous les auteurs qui ont écrit sur la Pierre Philosophale, que je suis dans le plus grand embarras pour concilier vos discours avec les leurs ; je n'ai point oublié la recommandation que vous m'avez faite de n'avoir aucune croyance dans les auteurs ; mais il me semble que je puis faire une exception en faveur de ceux qui jouissent de la première réputation, et qui ont toujours été considérés par les modernes les plus éclairés, les plus instruits et les plus honnêtes comme de vrais philosophes, tels que Hermès Trismégiste, Bazile Valentin, Le Trevisan, Arnaud de Villeneuve, Raymond Lulle, Cosmopolite, Philalète, etc...

R. Vous n'êtes ni assez instruit des principes de

notre Maître, ni assez ancien dans notre brillante école pour que vos incertitudes puissent me surprendre, mais quelques réflexions suffiront pour vous désabuser et fixer pour toujours votre sentiment sur ce sujet. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais aucun homme qui jouira et possèdera cette première matière, que ceux qui auront été admis dans notre société : et comme la plus importante, la première et la plus sévère de nos obligations, ainsi que vous devez le savoir, consiste dans l'engagement sacré de ne jamais rien écrire ni divulguer sur nos mystères, vous devez par là être convaincu que tous les auteurs que vous m'avez cités n'étaient pas de vrais philosophes, ou que s'ils l'étaient tous les livres soit manuscrits soit imprimés qui leur sont attribués, sont entièrement faux, apocryphes, et qu'ils ne sont que le fruit de la cupidité de ceux qui les ont inventés, et l'aliment de la cupidité de ceux qui y ajoutent foi. D'ailleurs répétez avec la plus grande exactitude toutes les opérations qu'enseignent ces livres et voyez si jamais aucune vous réussira. Bornez-vous donc comme moi à avoir pitié et à plaindre les gens simples et prévenus qui y croient et travaillent d'après ces auteurs, car ils finiront positivement tous par perdre leurs crédits et leur fortune, par ruiner leur santé, et peut-être malheureusement encore par devenir fous.

D. Pour parvenir à la possession des secrets de cette philosophie, il faut donc nécessairement avoir recours aux lumières d'un vrai philosophe ?

R. Oui, mais vous n'obtiendrez les secours de cet

homme qu'autant que la divinité l'inspirera en votre faveur.

D. Quels moyens faut-il employer pour obtenir cette grâce de Dieu ?

R. En l'adorant, en respectant son souverain, et surtout en se consacrant au bonheur et au soulagement de son prochain ; la charité étant le premier devoir d'un philosophe, et l'œuvre la plus agréable à la divinité ; à cette conduite, il faut joindre des prières ferventes pour obtenir de sa bonté qu'il invite un de ses élus à vous dévoiler les arcanes de la nature.

D. Qu'entendez-vous par les arcanes de la nature ?

R. La connaissance de cette belle philosophie naturelle dont je vous ai entretenu ci devant et dont vous trouverez les principes renfermés dans les emblèmes que présente l'ordre de la Maçonnerie et le tableau que l'on met sous nos yeux dans toutes les loges.

D. Est-il possible que la Maçonnerie ordinaire puisse fournir une idée de ces sublimes mystères ; puisqu'il y a 50 ans que je suis franc-Maçon, que j'en ai parcouru tous les grades et que pendant ce long espace de temps, je n'ai pas même soupçonné ce que vous me faites la grâce de me dire ! Je n'ai jamais considéré cette Maçonnerie que comme une société de gens qui ne se rassemblaient que pour s'amuser et qui pour être plus unis avaient adopté des signes et un langage particulier. Daignez par vos interprétations lumineuses m'y faire découvrir le but solide et vrai que vous m'annoncez.

R. Dieu m'inspire, et je vais soulever un des coins du voile qui vous cache la vérité. Je commencerai par vous instruire de l'origine de la Maçonnerie, je vous donnerai l'application philosophique du tableau maçonnique, et je finirai par vous faire connaître toute l'étendue du but sublime et victorieux de la véritable Maçonnerie.

D. Votre bonté augmente ma reconnaissance et vos lumières mon respect, permettez que dorénavant, vous rendant plus de justice, je substitue le nom de maître à celui de frère je vous prie donc mon cher Maître, de suivre votre division et de commencer par m'instruire de l'origine et de la véritable franc maçonnerie ?

R. La Franche franc-maçonnerie a pour pères *Enoch* et *Elie* ; après avoir été révélé le pouvoir sublime qui leur fut accordé par la Divinité, ils implorèrent sa bonté et sa miséricorde en faveur de leur prochain afin qu'il leur fut permis de faire connaître à d'autres hommes sa grandeur et le pouvoir qu'elle a accordé à l'homme sur tous les êtres qui environnent son trône : ayant obtenu cette permission ils formèrent douze sujets qu'ils appellèrent Élus de Dieu, l'un desquels connu de nous s'appellait Salomon. Ce roi philosophe après avoir été inspiré chercha à imiter et à marcher sur les pas de ses maîtres en formant une société d'hommes propres à conserver et à propager les connaissances sublimes qu'ils avaient acquises. Il y parvint en se conciliant avec les autres Élus et convenant de chercher chacun deux sujets dont ils firent vingt-quatre compagnons — le premier desquels fut

Boaz—. Ces 24 compagnons eurent ensuite la liberté d'en élire chacun 3 qu'ils nommèrent apprentis, ce qui fit deux chefs suprêmes, deux maîtres ou Élus de Dieu, vingt-quatre compagnons et soixante-douze apprentis ; de ces derniers sont descendus les templiers, et de l'un des templiers réfugiés en Ecosse, les francs-maçons qui furent dans le principe au nombre de 13 ensuite de 33, etc. Telle est l'origine de la filiation de la Maçonnerie.

D. Ce rapport ne me laissant rien à désirer, passons, je vous prie, à l'explication des cérémonies et du Tableau Maçonnique ? En entrant en loge, pourquoi un bandeau sur les yeux ?

R. Pour vous faire sentir que tout homme qui ne possède pas les hautes connaissances dont je vous instruis, est un homme aveugle et borné, mais qu'en ayant pour Maître, un V.◌. M.◌. il sortira des ténèbres et connaîtra la vérité.

D. Pourquoi me lia-t-on les mains ?

R. Pour vous enseigner toute l'étendue de la subordination et de la soumission qu'il faut pour les ordres de votre maître.

D. Pourquoi me dépouilla-t-on d'une partie de mes vêtements, et de tous les métaux que je pouvais avoir ?

R. Pour vous apprendre que tout homme qui désire parvenir à être Maçon ou véritable Élu, doit renoncer à toutes sortes d'honneurs, de richesses et de gloire et



que pour obtenir cette faveur, il n'est pas nécessaire d'être grand, riche et puissant.

D. À quoi servent les gants que l'on me donna ?

R. À vous faire connaître que tout vrai Maçon doit toujours avoir les mains pures, qu'il ne doit jamais les souiller de sang et surtout qu'il est sévèrement défendu de jamais toucher la première matière avec les Mains.

D. Que signifie le tablier que l'on m'obligea d'attacher à ma ceinture ?

R. C'est pour vous apprendre que c'est le premier vêtement dont se sert l'homme pour couvrir sa nudité, lorsqu'il eut perdu son innocence.

D. Venons à présent, je vous prie, à l'application du tableau ; que signifie la Truelle ?

R. Qu'elle est le premier instrument dont s'est servi l'homme, et qu'elle lui a été nécessaire pour pouvoir commencer à travailler avec succès, tant sur la partie naturelle que sur la partie surnaturelle.

D. À quoi sert le compas ?

R. À enseigner à tout bon Maçon qu'il ne doit rien faire sans avoir le compas à la Main.

D. Que signifie l'Aplomb ?

R. Qu'avant de communiquer à un profane (*sic*) la connaissance des arcanes de la nature, il faut avoir exactement mesuré tous ses pas et toutes ses démarches.

D. Que veut dire la partie Moysaïque ?

R. Que pour éviter toute sorte de schisme et de désunion parmi les Maçons, il faut enchaîner leur cœur par un attachement, une confiance et un dévouement fraternel et sans bornes les uns pour les autres.

D. À quoi sert le Triangle ?

R. À vous faire connaître que *omni trinum est perfectum*.

D. Que signifient les deux Colonnes ?

R. Ces deux colonnes appelées JAKIN et BOAZ ne sont point deux colonnes ; mais bien deux hommes qui cherchaient à s'instruire dans la Philosophie Naturelle et Surnaturelle. Salomon, n'ayant pas trouvé dans le premier les qualités requises à un vrai Maçon il fut rejeté dans une classe inférieure ; mais au contraire Boaz après avoir été assez heureux pour reconnaître ce que signifiait l'acacia, avec l'agrément de Dieu et le secours de Salomon, il parvint non seulement à purifier la pierre brute de toutes ses impuretés ; mais encore à la rendre cubique et enfin à la faire devenir triangulaire ou plus que parfaite.

D. Je vous conjure de m'expliquer plus clairement se que signifient toutes ces différentes pierres, je sais bien que sur le tableau, il y en a une *brute*, une *cubique*, et une *triangulaire* ; mais tout cela étant énigmatique, je vous supplie de m'en donner la clef ?

R. La voici : L'ACACIA, est la première matière, et la pierre brute, la partie mercurielle. Lorsque cette

pierre brute, ou la partie mercurielle a été purifiée de toutes ces impuretés, elle devient cubique ; c'est alors qu'avec cette première matière, ou un poignard à la main, il faut que vous assassiniez ce maître, cette pierre brute, devenue cubique, ou ce père et cette mère de tous les métaux. Cette opération accomplie et ce cadavre étant enchaîné, il s'agit de le faire purifier en observant les sept passages philosophiques, qui sont l'allégorie des sept marches placées devant la porte du temple.

Les 5 premières qui sont les couleurs primitives, la sixième qui est la couleur noire, et enfin la septième qui est celle de pourpre de feu, ou de sang vif : c'est ainsi que vous parviendrez par ce moyen à la consommation du mariage du Soleil et de la Lune, et que vous obtiendrez la pierre triangulaire, ainsi que la projection parfaite. *Quantum sufficit et quantum appetit.*

D. Mais vous ne m'avez pas parlé d'Adonhyrame<sup>2</sup> lequel suivant la Maçonnerie ordinaire fut assassiné et qui est l'emblème du cordon noir et du poignard que l'on accorde dans le grade d'Élu ?

R. La Maçonnerie vous fait errer sur ce point, ce n'est pas Adonhyram qui a été assassiné ; mais bien la partie liquide qu'il faut tirer avec ce poignard : c'est aussi comme je viens de vous l'apprendre la partie volatile vive et mercurielle qu'il est absolument indispensable de fixer. À l'égard d'Adonhyram, voulant vous convaincre de ma bonne foi, de ma franchise, et

---

<sup>2</sup> Il faut comprendre ADON HYRAM (ou Hiram) : MAÎTRE (ou seigneur) HIRAM (NDE).

de mon attachement pour vous, je vais vous en faire l'histoire.

Adonhyram était fils de Rabin Raham, et il s'appelait Jackin Raham, qui travaillait sur la partie superstitieuse, avait donné quelques connaissances à son fils ; mais celui-ci protégé et favorisé de Dieu étant parvenu à connaître le pouvoir supérieur que possédait Salomon tant dans la philosophie naturelle, il partit du nord pour venir dans le midi, où résidait ce grand Roi, et dans l'espoir d'en être vu et remarqué, il se plaça à la porte du temple. Salomon l'ayant aperçu, lui demanda ce qu'il cherchait, il répondit ADONAÏ.

Le Roi inspiré par Dieu, et vivement touché du respect et de la vénération que témoignait ce mortel en se servant avec confiance du mot ADONAÏ, qui est le mot sacré de la Divinité ; non seulement il l'accueillit avec bonté et bienfaisance ; mais il le fit même entrer avec lui dans le temple, sachant qu'il était très instruit dans la partie métallique, il lui confia la première matière en changeant son nom de Jackin en celui d'Adonhyram, qui signifie également en langue Arabe  *fils de Dieu, fils de Raham*, ou « ouvrira métaux ». Adonhyram enorgueilli de cette distinction flatteuse n'eut pas assez d'empire sur lui-même pour ne pas le communiquer à Jackin. Il lui fit part et se servit de lui pour toutes ses opérations. Ce dernier étant devenu jaloux de la préférence que Salomon avait accordée à Adonhyram, il en résulta beaucoup de mécontentement et d'inconvénients. Salomon craignant les suites qu'ils pourraient avoir par rapport à son favori Adonhyram qu'il chérissait, il se détermina, pour le

mettre à l'abri des funestes effets de l'envie, à l'initier dans les connaissances spirituelles et surnaturelles. Il le fit en conséquence pénétrer dans le sanctuaire du temple, et lui dévoila tous les mystères renfermés dans le triangle sacré et parfait, ce fut alors qu'il lui donna le nom de Boaz, sous lequel ainsi que vous le savez, et que cela est réel, il payait le salaire de tous les compagnons et de tous les apprentis.

Le temple achevé, Salomon lui donna pour récompense le Royaume de Tyr.

D. Je suis enchanté de l'interprétation sublime que vous venez de me donner sur les cérémonies et le tableau Maçonnique ; rien ne me paraît plus évident ni plus magnifique, et je vois qu'il n'était pas possible d'abuser plus complètement du plus saint et du plus respectable établissement que l'ont fait nos prétendus maçons actuels, de l'objet le plus sacré, ils en ont fait la momerie la plus ridicule, et de la vérité la plus sublime une illusion vaine et puérite.

Mais permettez-moi de vous faire observer que dans le détail que vous venez de me faire, vous ne m'avez rien dit sur l'Étoile flamboyante ?

R. Cette Étoile est l'emblème des grands mystères que contient la philosophie surnaturelle, et elle est une nouvelle preuve de l'aveuglement et de l'ignorance des Maçons modernes : car elle doit être terminée par 7 points ou 7 angles, et vous ne la voyez jamais représentée dans aucune Loge, qu'à 3, 5 ou 6 angles ; d'ailleurs les pauvres enfants de la veuve n'y ont jamais découvert d'autre motif que celui de

contenir la lettre G., qu'ils ont spirituellement expliqué par le mot *géométrie*. Tel est le fruit de cent ans de réflexion, et la merveilleuse interprétation des 7 anges qui environnent le trône de la Divinité, et la lettre G. est la présence du nom sacré du grand Dieu appelé YEHOVAH, GEHOVA, ADONAI etc.

D. Accordez-moi, je vous prie, une connaissance plus profonde sur ces 7 Anges primitifs ?

R. Ces 7 Anges sont les intermédiaires entre nous et la Divinité ; ce sont les 7 planètes, ou pour mieux dire, ils dirigent ou gouvernent chacun une des 7 planètes ; comme ils ont une influence particulièrement déterminée sur chacune des régions nécessaires pour perfectionner la première matière l'existence de ces 7 anges supérieurs est aussi véritable qu'il l'est, que l'homme a le pouvoir de dominer sur ces mêmes êtres.

D. Mon étonnement ne fait que s'accroître, ainsi que mon avidité pour m'instruire de l'existence de ces 7 Anges supérieurs, *est aussi véritable qu'il l'est que l'homme a le pouvoir de dominer sur ces mêmes êtres.* Mais comment est-il possible à l'homme de commander et de faire obéir par ces créatures Angéliques ?

R. Dieu ayant formé l'homme à son image et à sa ressemblance, il est le plus parfait de ses ouvrages, ainsi tant que l'homme conserva son innocence et sa pureté, il fut l'être le plus puissant et le plus supérieur après la Divinité et non seulement Dieu lui avait accordé la connaissance de ces êtres intermédiaires, mais il lui avait conféré le pouvoir de leur ordonner, et de dominer sur eux immédiatement après

lui ; l'homme ayant dégénéré par l'abus qu'il fit de ce grand pouvoir, Dieu le priva de cette supériorité, il le rendit mortel, et lui ôta jusqu'à la connaissance de ces êtres intermédiaires.

D. Les Élus de Dieu ont-ils été exceptés de cette condamnation générale ?

R. Oui, ce sont eux seuls à qui Dieu a accordé la grâce de jouir de ces connaissances et de tout le pouvoir dont il avait favorisé le premier homme.

D. Tout bon et vrai maçon tel que je me fais gloire de l'être, peut-il se flatter de parvenir à se régénérer, et à devenir un des Élus de la Divinité ?

R. Oui, dans doute ; mais outre la nécessité de pratiquer toutes les vertus morales au sublime degré telles que la Charité, la Bienfaisance, etc, il faut encore que Dieu, sensible à votre adoration, votre respect, votre soumission et vos ferventes prières, exécute et détermine un de ses Élus à vous secourir, à vous instruire, et à vous rendre digne de ce bonheur suprême ; car un des douze Élus, se reposant ou étant appelé auprès de la Divinité le plus vertueux des 24 compagnons lui succède ; comme le plus sage des 72 apprentis prend la place vacante du compagnon.

D. Veuillez, je vous prie, me donner les plus grands détails sur cette philosophie surnaturelle ?

R. Cette philosophie exige que je vous la divise en trois classes.

La 1<sup>o</sup> s'appelle naturelle ou directe.

La 2<sup>o</sup> se nomme acquise, ou communiquée.

La 3<sup>o</sup> infirme, basse ou superstitieuse.

*La première* s'exerce par l'homme qui en purifiant la partie physique ou morale de son individu, parvient à recouvrer son innocence primitive, et qui après avoir atteint cette perfection, avec le secours de l'invocation du grand nom de Dieu, et les attributs dans la main droite, il arrive au point d'exercer la domination sublime et originelle de l'homme, de connaître toute l'étendue de la puissance de Dieu, et le moyen de faire jouir tout enfant innocent du pouvoir que son état lui aurait donné avant la chute de l'homme.

*La seconde* est possédée par l'homme qui après avoir prêté obligation à son maître a obtenu la grâce de se connaître soi-même et la souveraine puissance de Dieu ; mais le pouvoir de cet homme est toujours limité, il ne peut agir qu'au nom de son Maître, et par son pouvoir dont il ignore le principe. Cette portion de puissance exige toujours la nécessité de se purifier avant que d'opérer, en tenant les attributs à la main droite.

Ce n'est qu'avec peine, et une réserve extrême que je vous ferai mention de *la troisième*. Mon cœur se déchire en se voyant contraint à vous démasquer la scélératesse de l'homme qui après avoir dégradé son être, cherche à satisfaire son orgueil et sa vanité en faisant usage d'un pouvoir sacrilège horrible et proscrit.

D. Faites moi la grâce de m'expliquer plus clai-



rement ce que vous entendez par la purification de l'homme, et quels sont les moyens pour y parvenir.

R. Il faut d'abord commencer par connaître les caractères spirituels, les invocations à Dieu, la manière de s'habiller, et la méthode dont il faut fermer et préparer les instruments de l'art, selon les influences planétaires ; car dorénavant au lieu de vous parler de ces 7 Anges supérieurs, je me servirai du nom des planètes, afin que vous me compreniez mieux.

Le premier instrument est cette même *truelle* que vous voyez toujours dans les mains des francs-maçons. *Le compas, le couteau, l'épée*, et tous les outils nécessaires, il faut savoir, quel est le jour du mois et les heures les plus propices à l'influence de la planète la plus convenable. Il faut être également instruit du jour, du mois et de l'heure les plus favorables pour la bénédiction du *Drap sérique*. Il faut connaître les prières qu'il est nécessaire d'adresser à Dieu. Les invocations aux Anges et les moyens de prendre assez d'empire sur soi pour repousser et anéantir tous les scrupules, ou souiller votre physique et votre moral. En vous conduisant exactement d'après ces procédés, vous parviendrez à vous dépouiller totalement de la partie physique. Vous serez parfaitement purifié selon la méthode des Élus de Dieu ; et avec les attributs à la main droite et le secours du Maître que Dieu vous aura accordé vous obtiendrez sans doute la grâce de pénétrer dans le sanctuaire de la vérité !

D. Indiquez-moi, je vous supplie les moyens de former ces instruments ?

R. Pour faire chaque instrument, il faut attendre le jour et l'heure déterminée par l'influence de la Planète régulatrice. Il faut de plus qu'après que l'instrument sort du feu, il soit trempé dans le sang de l'animal convenable, en observant bien que chaque heure exige un animal différent. Ressouvenez-vous également que les jours et les nuits selon notre philosophie sont entièrement distincts de ceux des profanes ; car nous divisons chaque jour et chaque nuit en douze parties égales en nous réglant sur le lever et le coucher du soleil dans quelque saison que ce soit.

Notre première heure commence avec l'apparition du soleil, et celles de la nuit après son coucher, les minutes varient de même. Vous voyez que d'après ce calcul, les heures de nos jours sont beaucoup plus longues en été qu'en hiver, et qu'elles sont composées par cette raison de plus ou moins de minutes. Rappelez vous en outre que la première heure du jour est dominée et dirigée par le soleil. La 2<sup>e</sup> par la Lune, la 3<sup>e</sup> par Mars, la 4<sup>e</sup> par Jupiter, la 5<sup>e</sup> par Vénus, la 6<sup>e</sup> par Mercure, la 7<sup>e</sup> par Saturne, la 8<sup>e</sup> par le Soleil, et aussi des autres.

Il faut aussi connaître et se conformer à la configuration des cercles aériens qui doivent toujours se faire suivant la disposition des 10 parties du monde, et par le nombre 3 où 3 fois ces nombres mystérieux, cabalistiques, et parfaits sont de même indispensables pour la quantité de Lumières que l'on place devant le sanctuaire.

D. Pourquoi les Maçons agissent-ils sans cesse par le nombre 3 fois 3 ; et par quelle raison me recom-

mandez-vous continuellement de me conformer à ce même nombre tant pour les cercles que pour les bougies du sanctuaire ?

R. Mon enfant c'est en mémoire de la plus grande vérité, et qui est une des plus sublimes connaissances que je puisse vous procurer : c'est pour vous apprendre que l'homme a été formé en 3 temps, et qu'il est composé de 3 parties distinctes : *Moral*, *Physique* et *Pouvoir*. C'est enfin pour vous faire comprendre que pour ne jamais errer dans toutes les opérations philosophiques et pour les perfectionner, ce que vous faites une fois, il faut le recommencer de nouveau toujours par 3, ou 3 fois 3.

D. Mais en me conformant strictement à tout ce que vous venez de m'enseigner, cela me suffirait-il pour pouvoir travailler par moi-même et réussir ?

R. Non, parce qu'il serait encore nécessaire qu'un conducteur éclairé, ou un maître de l'art primitif vous instruisit complètement et parfaitement de toutes les choses que je n'ai fait que vous indiquer.

D. À quels indices reconnaîtrai-je un véritable Maître dans l'art primitif ?

R. À sa candeur, à la réalité des faits et à sa patience : à sa candeur, par la conduite passée et présente ; à la réalité de ses faits par la manière d'opérer en votre présence, qui ne doit être que celle d'implorer le Grand Dieu, et de commander aux sept Anges Primitifs, sans jamais recourir à aucune voie superstitieuse ou idolâtre ; à sa patience parce que quoiqu'un homme soit entièrement dévoué à la Divinité il ne

parviendra à tout ce qu'il veut connaître et apprendre que par la patience.

D. Donnez-moi à présent, je vous en conjure, quelques lumières sur la partie acquise ou communiquée ?

R. Sachez que tout homme Élu de Dieu a le pouvoir de vous accorder la puissance que procure la véritable Cabale, lorsqu'il vous aura appliqué et confié le *Pentagone* qu'il a formé sur le *papier de l'art*.

D. Que signifie le papier de l'art ?

R. C'est celui dont se servent les Élus pour toutes leurs inventions, opérations, etc. Il y en a de trois sortes, que les philosophes appellent, *papier Vierge*, l'un est la *peau d'un agneau non-né*, après qu'elle aura été purifiée pour les cérémonies complètes avec le drap sérique, au jour et à l'heure du Soleil. La *deuxième*, est la *membrane ou arrière faux d'un enfant mâle provenant d'une femme juive*, également purifiée, avec le Drap sérique, et les cérémonies complètes.

Le *Dernier* est du papier ordinaire ; mais bien selon les intentions du Maître, toujours au jour et à l'heure du Soleil, en tenant les attributs maçonniques à la main droite.

Ayant obtenu, de cet Élu de Dieu, le Pentagone merveilleux, il faudra accomplir tout ce que prescrit le Rit Divin, et finir par l'Obligation que vous devez prêter à Dieu, en présence de votre R<sup>d</sup> Maître.

D. Pourrai-je prendre cet engagement sans scrupule ?

R. Absolument ; puisque ce serment ne consiste que dans la promesse d'adorer Dieu, de respecter votre souverain, et d'aimer votre prochain ; vous serez obligé de promettre de plus à votre Maître de lui obéir aveuglément, de ne jamais passer les bornes qu'il vous aura prescrites ; de ne jamais avoir l'indiscrétion de demander les choses purement curieuses, enfin de vous soumettre à ne jamais travailler que pour la gloire de Dieu et l'avantage de son souverain et de son prochain.

Tous ces préparatifs achevés au moyen de l'invocation du jour et de l'heure déterminée, et avec le pouvoir que vous aura transmis votre Maître, vous parviendrez sans doute au comble de vos désirs, mais n'oubliez pas, que quoique vous ayez déjà obtenu la satisfaction que vous souhaitez, si vous négligez l'obligation et les devoirs que vous vous êtes imposés, non seulement vous perdrez infailliblement dans l'instant toute votre puissance ; mais qu'au lieu de vous élever à un degré plus supérieur et plus parfait, vous tomberez dans l'infériorité l'imperfection et le malheur.

D. Je pourrai donc espérer un pouvoir plus sublime ?

R. Oui, vous pourrez même parvenir à devenir l'égal de votre Maître.

D. Comment ?

R. Avec la volonté, la sagesse, la meilleure conduite, et en remplissant fidèlement tous vos engagements.

D. Mon cher Maître, il ne manque plus pour achever mon instruction, que de m'apprendre en quoi vous faites consister la partie superstitieuse ?

R. Mon enfant, tout homme qui n'a que des mauvais principes, et qui s'aveuglant sur le choix des moyens ne met pas de frein à son avidité, se précipitera dans l'abîme, il se dégradera et finira par s'avilir au point de signer de son propre sang une convention criminelle, qu'il contractera avec les esprits ou intermédiaires inférieurs, et qui se perdra pour jamais.

D. N'y aurait-il pas d'indiscrétion à vous demander en quoi consistait la première opération que vous avez vue du grand Cophte notre fondateur ?

R. Dans les preuves qui se sont passées sous mes yeux.

D. Quelles sont ces preuves ?

R. Voici tout ce que je puis vous faire connaître sur ce qui s'est passé en ma présence. J'ai vu préparer et purifier en différentes reprises des mortels, en commençant par l'invocation et l'adoration de Dieu. En faisant disposer le sanctuaire maçonniquement, et enfin en décorant le sujet d'un habillement long appelé *Jalare*. Prenant alors les attributs à la main droite, il est parvenu à couronner l'ouvrage, en faisant comparaître les personnes dont j'ai parlé ci-devant.

Je ne puis rien ajouter autre chose que de vous souhaiter autant de satisfaction que j'en ai éprouvé moi-même, ainsi que mes frères, témoins comme moi de ces prodiges.

*RITUEL DE LA MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE*

JE VOUS JURE SUR CE NOM DU GRAND DIEU QUE TOUT CE QUE JE VIENS DE VOUS COMMUNIQUER DANS CE PRÉSENT CATÉCHISME EST DANS LA PLUS EXACTE VÉRITÉ.

## RÉCEPTION D'APPRENTI, AU GRADE DE COMPAGNON

### *Préparation de la Loge*

La loge sera décorée d'une tapisserie blanche et bleue de ciel et or.

Le trône du Vénérable élevé sur 5 marches et surmonté de son Dais. L'Autel devant le trône. Au-dessus du trône sera l'Étoile flamboyante à 7 pointes. Dans l'Étoile on lira le nom de Dieu, et dans les 7 pointes, si cela se peut, on remarquera celui des 7 Anges.

Au pied des 5 marches du trône, un cercle y sera tracé.

Le tableau sera placé au milieu de la loge, un cœur en occupera le Centre. Dans le cœur, on verra un temple. À la droite du Cœur on peindra une truëlle, et perpendiculairement au-dessous, la pierre Brute, la pierre Cubique, et la pierre Triangulaire.

À gauche, aussi perpendiculairement, un *poignard*, le *soleil* et la *lune*.

Dans la partie inférieure du tableau un Maçon sera peint luttant contre Mercure, et lui plongeant un poignard dans le Cœur. Ce tableau sera éclairé de 12 Bougies, disposées 3 à 3 le long des 4 faces.

Le vénérable occupera son trône. Les Grands officiers prendront leurs places, et le reste des Maîtres se rangera sur les deux colonnes.



Le vénérable aura la main droite armée du glaive à poignée de métal doré et à lame d'Argent.

Les 7 planètes doivent être gravées des deux côtés de la Lune, il sera aussi décoré d'un ruban couleur de feu liseré de blanc, et une plaque en forme de Rose, portant à l'entour cette Inscription :

Première matière  
et pour devise.  
Je crois à la Rose

Les 12 Maîtres formant le reste de la loge auront pour décoration un ruban couleur de feu sans plaque.

Sur l'autel du vénérable, il y aura deux vases de Cristal couverts. L'un contiendra une liqueur rouge, agréable à boire, qui peut être du vin, l'autre rempli de feuilles d'or.

### *Réception*

Le candidat ayant terminé ses 3 années d'apprentissage, se fera annoncer au Vénérable muni de certificats nécessaires.

Il sera envoyé dans la chambre des Réflexions : L'orateur viendra y assister, et l'aidera à parvenir à la véritable connaissance de Dieu, de soi-même et des intermédiaires entre Dieu et l'homme.

L'orateur entrera ensuite dans le temple fera son rapport, et s'assurera qu'il est agréé par le vénérable et par le reste de nos Maîtres.

Lorsque le récipiendaire sera admis à entrer, le 1°

Inspecteur le revêtira d'une *Robe de Jalare blanche* il aura les *cheveux épars*, et sera dépouillé de *tous métaux* et ceint d'un *ruban bleu de ciel*. Lorsqu'il sera en cet état, l'Inspecteur se présentera avec lui à la porte de la Chambre du milieu frappant 5 coups contre cette porte.

Le Vénérable demandera « qui frappe ? »

L'Inspecteur entrera et répondra :

« C'est un apprenti qui a terminé ses trois années, et qui muni de ses certificats, supplie le Vénérable et ses respectables Maîtres de l'admettre au grade de compagnon »

Pendant ce temps là le récipiendaire demeurera seul hors du temple.

### *Véritable ouverture de la Loge Égyptienne*

Le vénérable ayant pris sa place, le plus grand silence doit être observé, il est défendu même de se moucher et a plus forte raison de parler. Lorsque le vénérable Maître se lèvera, les Maîtres se lèveront également. Il aura le glaive à la main droite et dira :

« À l'ordre de mes frères.

« Au nom du Grand Dieu, ouvrons la Loge suivant le rite et les Constitutions du Grand Cophte. »

Le reste des Frères s'inclinera profondément ainsi que les 12 Maîtres pour adorer la Divinité. Le vénérable Maître en particulier l'implorera pour obtenir

*Pouvoir, force et sagesse* ; chacun en son cœur prononcera l'hymne *Veni creator spiritus*.

Le Vénérable se lèvera ensuite ; les Frères en feront autant, toujours dans un respectueux silence et chacun prendra sa place.

Alors le Maître des Cérémonies ouvrira la porte, prendra le récipiendaire par la main gauche, lui *armera* la main droite d'une bougie allumée et le conduira jusqu'auprès du vénérable Maître, où il le placera au centre du *cercle* décrit au pied du trône.

Le vénérable Maître armé de son glaive, qu'il doit tenir en main toutes les fois qu'il parle adressera ces paroles au Récipiendaire.

### *Discours du Vénérable*

« Mon enfant, après tant d'épreuves et de travaux, vous aurez sans doute appris à dépouiller toute curiosité humaine. Je pense et je crois avec certitude, que ce n'est pas ce motif profane qui vous approche de nous, et que les dehors du zèle ne cachent pas en vous l'unique désir de connaître la nature et les sources du pouvoir qui nous est confié.

« Sans doute, vous vous êtes observé vous-même, vous vous êtes élevé à la Divinité ; vous vous êtes rapproché d'elle, vous êtes parvenu à la connaissance de votre propre individu, de sa partie morale et de sa portion physique, et vous avez cherché à connaître les intermédiaires que le Grand Dieu a placés entre lui et vous. Répondez ? »

Le Récipiendaire baisse la tête, et deux maîtres placés à ses côtés, ayant chacun un réchaud à la main, y répandent un parfum, et le purifient avec sa fumée ce que le vénérable explique au récipiendaire en ces mots :

« Je vais donc purifier votre physique et votre moral, ce parfum est l'emblème de cette purification. »

Après la purification, le vénérable continuera d'interroger le récipiendaire.

« Mon enfant, êtes vous bien déterminé à poursuivre la démarche que [vous] avez entreprise ? Votre moral est-il suffisamment fortifié ? Votre véritable, sincère et pure volonté est-elle de s'approcher de plus en plus de la Divinité, en parvenant à une connaissance plus parfaite de vous-même et de la sainteté du pouvoir qui vous est confié ? Répondez ? »

Le Récipiendaire s'inclinera.

Alors le vénérable Maître se lèvera et le faisant mettre à genoux, recevra son serment ainsi qu'il suit :

### *Obligation*

« JE PROMETS, JE M'ENGAGE ET JE JURE DE NE JAMAIS RÉVÉLER LES SECRETS QUI ME SERONT COMMUNIQUÉS DANS CE TEMPLE, ET D'OBÉIR AVEUGLÉMENT À MES SUPÉRIEURS. »

Après ce serment, le vénérable Maître le revêtira d'une robe toute blanche ceinte par un ruban de fil blanc, et ensuite lui frappant sur l'épaule droite trois coups de son glaive, il lui dira :

« Par le pouvoir que je tiens du Grand Cophte, fondateur de notre ordre, et par la grâce de Dieu, je vous confère le grade de compagnon, et vous constitue gardien des connaissances auxquelles nous allons vous faire participer sous les noms sacrés :

D'heliosmene tetragrammataon. »

Lorsque le vénérable prononcera ces mots, les 12 assistants se mettront à genoux, et inclineront profondément la tête ; à chacun de ces noms, le vénérable frappera d'un coup de son glaive, l'épaule droite du candidat. Cela fait les assistants se lèveront et viendront entourer le Récipiendaire qui boira cette liqueur, en élevant son esprit pour comprendre le discours suivant que lui fera en même temps le vénérable Maître.

« Mon enfant, vous recevez la première matière, comprenez l'aveuglement et la déjection de votre premier état : alors vous vous ignoriez vous-même : tout était ténèbres en vous et hors de vous. Maintenant que vous avez fait quelques pas dans la connaissance de votre individu, apprenez que le Grand Dieu a créé avant l'homme cette première matière, et qu'il a créé l'homme pour la posséder et être immortel, l'homme en a abusé et l'a perdue, mais elle existe toujours dans la main des Élus de Dieu, et d'un seul grain de cette précieuse matière, se fait une projection à l'Infini.

L'Acacia que l'on vous a nommé au degré de Maître de la maçonnerie ordinaire, n'est autre chose que cette précieuse matière, et l'Adonhyram assassiné, c'est la partie du liquide que vous venez de recevoir,

et qu'il faut tuer avec le poignard. C'est avec cette connaissance qu'aidé du Grand Dieu, vous parviendrez à des richesses. »

Sic transit gloria mundi

Le récipiendaire se lève, et le vénérable Maître prend la parole en ces termes.

« Mon enfant, nous avons des mots, des signes et des attouchements pour servir de ralliement entre nous et nos Confrères appartenant au grand Cophte. Votre degré se caractérise par la réponse "Je suis" à celui qui vous demandera qui vous êtes.

L'Attouchement consiste à prendre la main droite à celui qui vous interroge en touchant votre cœur de la main gauche et en inclinant la tête.

Le Signe est d'ouvrir la bouche et d'aspirer fortement en regardant le ciel.

En enseignant ce signe au récipiendaire, le Vénérable aspirera et soufflera fortement sur lui à 3 reprises en lui disant :

« Et moi, de mon souffle, je vous crée homme nouveau, homme totalement différent de ce que vous avez été jusqu'à ce jour et tel que vous devez être par la suite. »

Alors le vénérable Maître finira par un court enseignement à sa *volonté* et remettra le nouveau compagnon entre les mains de l'Orateur avec ordre de lui expliquer le Tableau du milieu à l'aide du Catéchisme déposé par le Grand Cophte.

Après le discours de l'orateur le nouveau Compagnon sera placé au bas de la Loge — en face—. Le Vénérable et les Frères debout chantent

Te deum laudamus

La cérémonie finie, le Vénérable reprendra la parole pour confirmer le discours de l'orateur et finira en fermant la Loge au nom du Grand Dieu dont on fera l'adoration, et auquel il demandera la santé et la prospérité du souverain de la Loge, du nouveau Compagnon, et le priant pour le reste de l'humanité.

## TABLEAU DE LA LOGE DE MAÎTRE DE LA MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE FONDÉE PAR LE GRAND COPHTE

Dans le haut du tableau sera un *phénix* dans le milieu d'un *bûcher enflammé*. Au-dessus de ce phénix un glaive mis en sautoir avec le *caducée de Mercure*. Par dessus ce glaive et ce caducée sera le *Temps*, figuré par un homme vieux, grand et robuste, ayant de grandes ailes, du côté opposé sera un maçon décoré en Maître, avec un grand frac verd, veste, culotte et bas tigrés, les bottes à la hussarde. Le Cordon rouge et un glaive à la main droite, paraissant prêt à frapper ou couper les ailes du temps, aux pieds de ce maçon un sablier renversé, et la faux du temps renversée.



## RÉCEPTION POUR L'ORDRE DE MAÎTRE DE L'INTÉRIEUR DE LA LOGE ÉGYPTIENNE

La Loge doit être décorée en bleu céleste et or. Le trône doit être élevé sur trois marches, et pouvant contenir deux personnes, représentant *Salomon* et le Roi de Tyr. À leurs pieds doit être placé un coussin bleu galonné en or, avec quatre houppes, ou glands aussi d'or. Sur ce coussin sera l'épée ou le glaive, ayant le manche ou la garde en argent doré avec les sept Planètes gravées sur chaque côté.

La chambre doit être décente, bien ornée et bien éclairée, et pouvant contenir au moins douze personnes, sans compter les deux vénérables.

Les 12 Maîtres se nomment Élus de Dieu, et les deux vénérables Maîtres se nomment chéris de Dieu.

Les deux chefs, ou les deux vénérables Maîtres seront revêtus d'un habit de tatar blanc avec une étole bleue céleste, bordée d'un galon d'or, et ayant sur chaque côté les noms des 7 Anges brodés en paillettes d'or.

À l'extrémité de la pointe des Etoles on brodera de la même manière le nom sacré de Dieu, qui sera terminé en dessous par une frange d'or, le cordon de couleur de feu, avec la plaque de droite à gauche ; les cheveux défaits, épars et sans poudre, les pantoufles ou souliers blancs, brodés et noués avec un ruban ou rosette bleue sans boucles.

Les deux vénérables se feront habiller par les 12 Maîtres qui chanteront pendant ce temps

Te Deum Laudamus

Le Grand Inspecteur est celui qui doit diriger et présider cette cérémonie parce qu'elle est spécialement sous son inspection.

Les 12 Élus seront revêtus décentement et s'il se peut en uniforme, mais ils ne pourront jamais entrer dans la chambre du milieu avec leur chapeau ou leur canne, ils ne s'y présenteront qu'avec leur épée nue à la main.

L'habillement des deux vénérables Maîtres étant achevé et la Loge bien fermée, et exactement visitée par le Grand Inspecteur ; ils prendront leur place sur le Trône ; mais sans s'asseoir.

Le 1<sup>er</sup> vénérable commencera alors par ces mots :

« À l'ordre mes Frères

« Au nom du Grand Cophte notre fondateur cherchons à agir et travailler pour la gloire de Dieu, de qui nous tenons la sagesse, la force et le pouvoir ; tâchons d'obtenir sa protection et sa miséricorde pour nous, pour le souverain et notre prochain. Joignez vos prières aux miennes, pour implorer en ma faveur son secours et les lumières qui me sont nécessaires. »

Cela dit, les deux vénérables sortiront au milieu de la chambre, et se retourneront en face du nom de YEHOVAH, ils se mettent à genoux, ainsi que tous les autres assistants.

Le 1<sup>er</sup> vénérable Maître fera l'Invocation suivante :

« O vous Grand Dieu, Etre suprême et le souverain : nous vous supplions du plus profond de notre cœur en vertu du pouvoir qu'il vous a plu d'accorder au Grand Cophte notre Maître, de nous permettre de faire usage et de jouir de la portion des grâces que nous a donnée le Grand Cophte, en invoquant les 7 Anges qui environnent votre trône, de les faire opérer et travailler sans enfreindre vos ordres ni blesser votre innocence. »

Cette Invocation finie, les deux chefs ainsi que tous les autres, se prosterneront le visage contre terre, et y resteront dans la méditation, jusqu'à ce que le 1<sup>er</sup> vénérable donne un coup avec la main droite sur le parquet, ce qui fera le signe auquel tous se relèveront debout.

Les deux vénérables iront se placer sur leur trône.

Lorsqu'ils seront assis, le Grand Inspecteur saluera en s'inclinant, et puis d'un mouvement de tête, mais sans rien dire, il fera signe aux autres Maîtres de prendre leur place et de s'asseoir.

Le 1<sup>er</sup> vénérable Maître fera un discours analogue à la circonstance, en disant aux Maîtres que l'époque des 5 ans de compagnonnage du frère N. étant expirés, et que ce frère sollicitant la grâce d'être reçu Maître, il exige que tous lui donnent avec vérité et sur leur conscience, leur opinion sur les mœurs, conduite, etc, du candidat.

Dans le cas où l'un des frères aurait à alléguer

quelques motifs, griefs ou plaintes contre lui, il les exposera sans délai et avec la franchise, aux yeux de toute l'assemblée, et les vénérables décideront de son sort, soit pour l'admettre ou le rejeter ; mais si le consentement de tous est unanime, et en sa faveur, le vénérable choisira deux des Élus pour se rendre dans la chambre des Réflexions où sera le candidat et ils le prépareront de la manière suivante.

Le candidat sera habillé d'une façon décente, les cheveux défaits et revenant cacher une partie de son visage, avant de le faire sortir de la chambre des Réflexions.

Les deux Élus feront en sorte, par un discours étudié et des questions adroites, de tâcher de savoir si le candidat est rempli de patience et d'obéissance. Ils pourront lui donner à entendre que malgré le temps écoulé de son compagnonnage, les Maîtres ont encore besoin d'attendre quelques autres années pour l'admettre parmi eux ; mais si à toutes ces feintes ces simulations le candidat prouve par ses réponses, une résignation, une soumission et une obéissance complète pour ses supérieurs, les deux Élus pourront lui donner l'Espoir d'être agréé. L'un d'eux se rendra dans la Loge pour avertir les vénérables des dispositions favorables dans lesquelles il a laissé le candidat.

Le vénérable sur ce rapport appellera le Grand Inspecteur, et lui ordonnera d'aller chercher et d'introduire la Colombe : Elle doit se trouver prête et décemment vêtue dans une chambre ou Cabinet le plus voisin.

Le Grand Inspecteur l'amènera aux pieds du premier vénérable, qui soit lui-même ou son substitut, et non aucun autre, l'habillera selon la forme prescrite, qui est l'habit tatar blanc, les souliers également blancs, bordés et noués d'un ruban blanc, une ceinture de soie bleue et le cordon rouge de droite à gauche, en l'habillant le vénérable lui dira :

« Par le pouvoir que le Grand Dieu a donné au Grand Cophte, et par celui que je tiens du Grand Cophte, je te décore de ce vêtement céleste. »

Il lui fera ensuite un discours conforme à la sainteté et à la Grandeur du Mystère qui va succéder.

Étant entièrement habillée, le vénérable la<sup>3</sup> fera mettre à genoux, puis prenant son épée à la main et en frappant l'Épaule droite de la Colombe, il lui fera répéter mot à mot ces paroles :

« Mon Dieu, je vous demande humblement pardon de mes fautes passées, et je vous conjure de m'accorder la grâce, d'après le pouvoir que vous avez accordé au Grand Cophte, et que le Grand Cophte a accordé à mon Maître, de me permettre d'agir et de travailler selon son commandement et son intention. »

Le vénérable donnera après la création à la colombe en lui soufflant 3 fois dessus ; il la consignera ensuite entre les mains du Grand Inspecteur qui la conduira à sa place où ce lieu sera décent, tout blanc, avec un tabouret et une petite table devant elle, sur laquelle seront placées 3 bougies. Le Grand Inspecteur après

---

<sup>3</sup> Il s'agit de la Colombe (NDE).

avoir accompagné la Colombe, et l'avoir enfermée dans son tabernacle, il en ôtera la clef qui doit être attachée à un long ruban blanc et il la présentera au vénérable Maître qui lui passera le ruban au Col, et il ira se placer l'Épée à la main au bas de l'escalier par où la colombe sera montée.

Aussitôt que cet arrangement sera terminé, le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> vénérable se lèvera et dira :

« À l'ordre mes Frères. »

Tous se mettront debout et l'un des vénérables allant au milieu de la chambre et se retournant en face du nom de Dieu, il se mettra à genoux, ainsi que tous les Frères, pour faire sa prière intérieure, et après s'être levé, il commencera la seconde opération de cette manière.

Il se servira du pouvoir que le Grand Cophte lui a donné, pour obliger l'Ange Anael et les autres à comparaître aux yeux de la colombe ; et lorsqu'il sera averti par elle qu'ils sont devant ses yeux, le vénérable chargera la colombe, en vertu du pouvoir que Dieu a donné au Grand Cophte, et que le Grand Cophte lui a accordé, de demander à l'ange Anael, si le sujet proposé pour Maître a le mérite et les qualités pour être reçu oui ou non ?

Sur la réponse affirmative de l'ange à la colombe, les 12 Élus inclineront la tête, pour remercier la Divinité de la Grâce qu'elle leur aura accordée, en se manifestant à eux, par la présence des 7 Anges à la colombe.

Le vénérable Maître ordonnera à la colombe de s'asseoir, ainsi qu'à tous les membres de la Loge, et il procédera ensuite à la réception du candidat comme il suit.

### *Réception*

L'un des vénérables Maîtres sortira de sa place avec le glaive à la main : il ira se placer au milieu de la chambre, et avec son glaive il fera 4 cercles en l'air, dans les quatre points cardinaux : commençant par le Nord, le Midi, l'Orient et l'Occident.

Puis il en fera un autre au-dessus de la tête de chacun des assistants, et il finira par un dernier au-devant de la porte.

Il prendra ensuite le *clou de l'art* qu'il placera au milieu de la chambre, et auquel tiendra un cordon, qui servira avec un morceau de craie, à tracer un grand cercle de six pieds de diamètre, destiné à y faire mettre le candidat.

Dans les quatre sections du cercle, il faudra qu'il y ait des réchauds préparés avec du feu pour y brûler

Au Nord.	De l'Encens.
Au Midi.	De la Myrrhe.
À l'Orient.	Du Laurier.
À l'Occident.	Du Myrthe.

Au-dessus de ces réchauds seront placés les quatre caractères connus aux vénérables Maîtres.

L'un d'eux demeurera assis et l'autre restera debout

devant le trône avec le glaive à la main. À sa droite se trouvera l'Orateur tenant dans sa main les 4 espèces d'Offrandes ci-dessus.

Dans cette situation, le vénérable ordonnera au M. Député de retourner à la chambre des Réflexions pour y prendre le candidat et l'amener jusqu'à la porte de la Loge, en la plaçant entre lui et son confrère.

Arrivés tous les 3 à cette porte, l'un des Élus ou Maîtres frappera un seul coup : le vénérable l'ayant entendu, fera ouvrir les deux battants qui se refermeront aussitôt que les 3 personnes seront entrées. Les deux Élus qui accompagneront le candidat, le conduiront jusque dans le milieu du cercle tracé, où ils le laisseront et se retireront à leur place.

Le vénérable qui sera debout prononcera alors le discours déjà rapporté au grade d'apprenti et qui commence par ces mots :

« Homme vous avez déjà été prévenu, etc. »

Après avoir achevé son discours, le vénérable Maître dira au candidat :

« Si vous désirez sincèrement de parvenir à la connaissance du Grand Dieu, de vous-même et de l'univers, il faut vous soumettre à promettre et faire le serment de renoncer à votre vie passée, et à arranger vos affaires de manière à pouvoir devenir un homme libre. »

Le candidat se mettra à genoux, et répètera mot à mot l'Obligation que lui dictera le vénérable Maître.



Ce serment achevé, tous les Frères se mettront à genoux, le candidat se prosternera et s'étendra tout de son long, dans le cercle, le visage contre terre. Le vénérable se faisant accompagner de l'Orateur, il jettera lui-même dans chaque brasier une pincée de chacun des 4 parfums et revenant au candidat, il mettra sa main droite sur sa tête, et récitera le psaume suivant :

« Mon Dieu ayez pitié de l'homme NN selon la grandeur de votre miséricorde,

« Et effacez son iniquité selon la multitude de vos bontés.

« Lavez-le de plus en plus de son péché et purifiez-le de son offense car il reconnaît son iniquité et son crime est toujours contre lui.

« Il a péché devant nous seul, il a commis le mal en votre présence, afin que vous soyez justifié dans vos paroles, et victorieux quand vous jugerez.

« Vous voyez qu'il a été engendré dans l'iniquité, et que sa mère l'a conçu dans le péché.

« Vous avez aimé la vérité, vous lui avez découvert les choses incertaines, et les secrets de votre sagesse.

« Vous le purifierez avec l'hysope, et il sera net, vous le laverez, et il viendra plus blanc que la neige.

« Vous lui ferez entendre une parole de consolation et de joie, et ses os que vous avez humiliés tressailleront d'allégresse.

« Détournez votre visage de son péché, et effacez toutes ses offenses.

« Mon Dieu, créez un cœur pur en lui, et renouvelez l'esprit de justice dans ses entrailles.

« Ne le rejetez pas devant votre visage, et ne retirez pas de lui votre esprit saint.

« Rendez-lui la joie de votre assistance salutaire, et fortifiez-le par un esprit qui le fasse volontairement agir.

« Il apprendra nos voies aux injustes, et les méchants se convertiront à vous.

« O Dieu, ô Dieu de notre salut, délivrez-le des actions sanguinaires, et sa langue chantera avec joie votre justice.

« Seigneur, ouvrez ses lèvres, et sa bouche annoncera avec joie votre louange.

« Si vous eussiez voulu un sacrifice, je vous l'eusse offert, les holocaustes ne vous seront pas agréables.

« Le sacrifice que Dieu demande, est un esprit affligé : ô Dieu, vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié.

« Seigneur, dans votre bienveillance, répandez vos biens et vos grâces sur sion, afin que les murs de Jérusalem se bâtissent.

« Vous agréerez alors le sacrifice de justice, les offrandes et les holocaustes, on offrira des vœux sur votre autel.

« Nous vous supplions, Grand Dieu, de lui accorder la grâce que vous avez faite au Grand Cophte, premier Ministre du grand temple. »

Le vénérable Maître se retirera ensuite auprès de son trône ; mais debout et fera signe aux frères de se lever ; mais de rester droits : il en fera un autre à l'orateur, pour aller aider le candidat à se relever, et à le conduire devant lui.

L'orateur l'amènera devant la première marche du trône et lui fera mettre le genou droit sur cette marche, et le gauche retiré en arrière.

C'est dans cet instant que le vénérable devra le créer Maître en lui soufflant 3 fois dessus, lui passant le cordon rouge autour du col, après qu'il aura été béni et touché par les Anges, et lui faisant un discours pareil et conforme à tout ce que le Grand Cophte, fondateur, dit et fit lui-même aux vénérables dans cette circonstance.

Cette cérémonie terminée le vénérable fera approcher l'orateur et le chargera de conduire le nouvel Élu à la place qui lui aura été destinée, et qui doit être à la droite du sanctuaire.

Tout le monde s'assoira, et l'un des V<sup>bles</sup> prononcera le discours que lui aura communiqué et fixé, pour cette occasion, le Grand Cophte et qu'il terminera par ce Cantique.

« Seigneur, souvenez-vous du Grand Cophte notre fondateur et de toute la douceur qu'il a témoigné

comme il jura devant le Seigneur, et fit un vœu au Dieu de Jacob.

« Si j'entre, dit-il, dans le logement de mon Palais si je monte sur le lit où je dois coucher, si je permets à mes yeux de dormir et à mes paupières de sommeiller : si je repose ma tête jusqu'à ce que j'ai trouvé une demeure au seigneur et un tabernacle au Dieu de Jacob.

« Nous avons ouï dire que l'arche a été dans la contrée d'Ephraïm ; nous l'avons trouvée dans les forêts : nous entrerons dans son temple ; mais l'adorerons dans le lieu qui lui a servi de marche pied.

« Seigneur, élevez-vous dans votre repos, vous et l'arche de votre sanctification.

« Que vos prêtres soient revêtus de votre justice et que vos saints soient dans la joie.

« En considération du Grand Cophte, votre serviteur, ne détournez le visage de vos oints ?

« Le Seigneur a juré au Grand Cophte un serment véritable, et il ne rétractera pas.

« Il a dit : j'établirai sur votre trône le fruit de votre vertu ; si vos enfants gardent mon alliance et les préceptes que je leur enseignerai, eux et leur postérité seront assis éternellement sur votre trône.

« Car le seigneur a choisi Sion, il l'a choisi pour sa demeure.

« C'est ici le lieu de mon repos [à] jamais ; j'habiterai ici, parce que c'est le lieu que j'ai choisi.

« Je comblerai sa veuve de mes Bénédiction, je rassasierai de pain ses pauvres.

« Je revêtirai ses prêtres de ma grâce salutaire, et ses saints seront transportés de joie.

« Ce sera là que je ferai s'éclater la force et la puissance du Grand Cophte.

« J'ai préparé une langue pour mes oints.

« Je couvrirai de confusion et de honte leurs ennemis, et la gloire de ma sainteté fleurira toujours sur leurs têtes. »

Le vénérable Maître ainsi que tous les assistants se lèveront, et le 1<sup>er</sup> vénérable allant au milieu de la chambre, et se retournant en face du nom de Dieu il ordonnera à la colombe de se mettre debout en vertu du pouvoir qu'il tient du Grand Cophte.

Il fera comparaître les Anges aux yeux de la colombe et lorsqu'il sera averti par elle qu'ils sont en sa présence, il dira à la colombe de lui demander si la Réception qu'il vient de faire est parfaite et agréable à la Divinité.

Le signe d'approbation ayant été fait par les Anges à la colombe, le vénérable et tous les assistants feront dans leurs cœurs leurs remerciements au Grand Dieu pour toutes les grâces qu'il vient de leur accorder.

Le vénérable Maître fermera la Loge en donnant sa Bénédiction au nom de Dieu au Grand Cophte, à tous les Maîtres.

## CATÉCHISME DE MAÎTRE DE LA LOGE ÉGYPTIENNE

D. De quel lieu venez-vous ?

R. De l'intérieur du temple.

D. Qu'avez-vous observé dans l'Intérieur du temple ?

R. Une colombe très chérie et très favorisée de Dieu, un sanctuaire éclatant de lumière ; un tableau allégorique renfermant les plus grands secrets de la nature, et une étoile brillante sur le cœur de chacun des vénérables.

D. Que représente cette étoile ?

R. Une belle Rose autour de laquelle il y a deux inscriptions, l'une consistant dans ces mots :

Je crois la Rose.

Et l'autre dans ceux-ci :

Première matière.

D. Que signifie cette belle rose ?

R. Elle est l'emblème de cette première et précieuse matière dont il est constamment parlé dans tous les écrits de notre Doctrine, et qui se trouve dans les mains de tous les Élus.

D. Quel est l'emploi, et quels sont les travaux de la colombe ?

R. À servir d'intermédiaire entre l'ange du seigneur et les Élus ; à faire connaître à ces derniers la

volonté Divine, et enfin à les convaincre évidemment de l'existence et de la grande puissance de Dieu.

D. Que renferme le sanctuaire ?

R. Le nom sacré de Dieu, placé dans le milieu de l'étoile flamboyante.

D. Que représente le tableau ?

R. Un phénix se consumant dans le milieu d'un bûcher ardent, un glaive et le caducée de Mercure, le Temps avec des ailes, un Maître Maçon Élu de Dieu, un sablier renversé, et la faux du temps brisée.

D. Que signifie le Phénix ?

R. Qu'un vrai maçon peut renaître de ses cendres ; qu'il peut se renouveler et se rajeunir à volonté comme cet oiseau, et que c'est avec certitude qu'il peut dire :

Et renovabitus plumas meas.

D. Que signifie le temps, et le Maître maçon qui lui tranche les ailes ?

R. Que lorsqu'un bon maçon est parvenu à couper les ailes du temps, sa vie n'a plus de terme fixe.

D. Que veut dire la faux brisée et rompue ?

R. Qu'un maçon ayant obtenu ce degré de puissance, la mort n'a plus aucune prise sur lui.

D. Que signifie le sablier renversé ?

R. Que pour l'homme immortel, la mesure du temps devient inutile.

D. Que vous a-t-on enseigné dans l'intérieur du temple ?

R. Les plus sublimes connaissances.

D. En quoi consistent-elles ?

R. Après qu'on m'eut communiqué une partie du pouvoir que Dieu a bien voulu accorder au Grand Cophte notre fondateur, on m'a instruit des moyens de parvenir à régénérer l'homme dégénéré.

D. À quoi avez-vous été occupé dans cet Intérieur ?

R. À glorifier Dieu, et à accomplir les travaux ordonnés par notre grand fondateur et Maître.

FIN



## Table des matières

DOGME .....	4
STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA R.◉. L.◉. DE LA SAGESSE TRIOMPHANTE LOGE MÈRE DE LA HAUTE MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE POUR L'ORIENT ET L'OCCIDENT CONSTITUÉE TELLE ET FONDÉE À L'ORIENT DE LYON PAR LE GRAND COPHTE FONDATEUR ET GRAND MAÎTRE DE LA HAUTE MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE DANS TOUTES LES PARTIES ORIENTALES ET OCCIDENTALES DU GLOBE .....	7
RÉCEPTION D'APPRENTI DE LOGE ÉGYPTIENNE FONDÉE PAR LE GRAND COPHTE .....	15
Préparation de la Loge .....	15
Réception .....	16
Ouverture de la Loge .....	17
Discours du Vénérable .....	18
Serment .....	19
CATÉCHISME POUR RECONNAÎTRE LES ENFANTS OU SUJETS DU GRAND FONDATEUR DES SUBLIMES LOGES ÉGYPTIENNES .....	21
RÉCEPTION D'APPRENTI, AU GRADE DE COMPAGNON .....	45
Préparation de la Loge .....	45
Réception .....	46
Véritable ouverture de la Loge Égyptienne .....	47
Discours du Vénérable .....	48
Obligation .....	49
TABLEAU DE LA LOGE DE MAÎTRE DE LA MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE FONDÉE PAR LE GRAND COPHTE .....	53

*RITUEL DE LA MAÇONNERIE ÉGYPTIENNE*

RÉCEPTION POUR L'ORDRE DE MAÎTRE DE L'INTÉRIEUR  
DE LA LOGE ÉGYPTIENNE.....54  
    Réception .....60  
CATÉCHISME DE MAÎTRE DE LA LOGE ÉGYPTIENNE .....67



© Arbre d'Or, Genève, mai 2004  
<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : *Tableau de travail du deuxième grade*,  
J. Bowring, 1819, D.R.

Composition et mise en page: © ATHENA PRODUCTIONS/AH